Calais le 9 Septembre 2009

Monsieur le Recteur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les conditions de la rentrée au lycée Sophie Berthelot de Calais.

En effet, **le nombre d'élèves inscrits en seconde est supérieur aux prévisions , sans création de division supplémentaire, ce qui porte l'effectif de la plupart des classes à 35**, rendant le travail des professeurs et des élèves plus difficile, d'autant plus que cet accroissement d'effectifs s'inscrit dans un contexte socio-économique particulièrement problématique.

C'est en langues vivantes que le manque de moyens est le plus criant. La circulaire de rentrée fait apparaître la pratique des langues vivantes comme une priorité. Il y est réaffirmé qu' « à l'heure de l'ouverture européenne et internationale, la maîtrise des langues vivantes, et en particulier la maîtrise de leur pratique orale, fait désormais partie des compétences indispensables, en référence au Cadre Commun de Référence pour les Langues. »

Nous constatons pourtant que **de nombreux groupes de langues vivantes sont pléthoriques** et que même avec un dédoublement d'une heure par semaine, il ne sera pas possible de mettre en place une pratique efficace de l'oral .Voici quelques exemples :

- Section européenne anglais seconde : 29 et 31 élèves, non dédoublés en DNL, dédoublement une fois par semaine en LV.
- Première européenne : 34 élèves avec un dédoublement semaine pour les L, un dédoublement d'une heure quinzaine en S et ES.
- Un groupe de première LV1 ES/S à 37 avec un dédoublement semaine.

.

C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Recteur, des moyens supplémentaires pour améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants et nous permettre de dispenser un enseignement efficace.

Nous demandons également la restitution des 12 heures supprimées en anglais.

Veuillez agréer l'assurance de nos sentiments dévoués.

nom	Discipline enseignée	signature